

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 04 JUIN 2014

o PERSONNES PRESENTES :

Pierre GAL

Jean-Pierre BAILLARD, Jean-Paul COUTY, Alain BRUCHEZ, Marie Laure DESBIOLLES, Jean-Michel JACQUES, Lionel LERDUNG, Lionel VERNAY, Laura VIRET, Pascale VULIN

Laura DONARD secrétaire (pour la modification du budget)

o PERSONNES ABSENTES :

Martine DUSONCHET

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BAILLARD

o ORDRE DU JOUR :

DELIBERATIONS:

-COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS, ANNULE ET REMPLACE.

-SUBVENTION ORCHESTRE HARMONIE CRUSEILLES-LE CHABLE

-DECISION MODIFICATIVE N° 12014

AFFAIRES DIVERSES

-COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS ANNULE ET REMPLACE.

Lors de la précédente séance, des noms avaient été tirées au sort sur la liste électorale pour déterminer qui devait participer à cette commission. La commune doit par ailleurs nommer 2 personnes d'une autre commune ainsi qu'un propriétaire de parcelles boisées. Duret Virgile d'Arbusigny, Maurice Bovagne de la Muraz, Alain Germain et Soudan Marcel sont proposés par le Maire.

VOTE 10 VOIX POUR

-SUBVENTION ORCHESTRE HARMONIE CRUSEILLES-LE CHABLE

L'Harmonie Cruseilles Le Chable présente une demande de subvention afin d'organiser son concert de Noël. Les élus évoquent les sommes déjà versées par notre commune pour cette association. Il est convenu de verser 150€.

VOTE 10 VOIX POUR

-DECISION MODIFICATIVE N° 12014

Malgré le contrôle de notre budget communal par les services fiscaux, avant sa présentation aux élus, une erreur a été détectée à postériori. Il convient de transférer des sommes de la manière suivante:

Budget investissement non équilibré à -104257,44€

181988,10€ doivent être transférés du fonctionnement à l'investissement.

Le reste à réaliser est alors de 181988,10€ - 104257,44€ = 77730,66€

Les 77730,66€ seront répartis ainsi : 22700 pour l'achat d'un terrain bâti

4700 pour l'achat d'un terrain bâti

50330 pour autres bâtiments publics.

VOTE 10 VOIX POUR

AFFAIRES DIVERSES

-REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL: afin de discuter des effectifs actuels et futurs ,de la mise en place du nouveau planning scolaire et enfin des moyens à envisager pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves , une réunion est organisée entre les 2 conseils municipaux de Vovray et du Sappey. Cette réunion aura lieu au Sappey le mardi 10 juin 2014 à 19h30. Elle sera suivie d'un repas.

Les agents des 2 communes sont invités et seront présentés aux élus.

-VOTE ELECTION SENATORIALE: le Maire est désigné pour voter à ce scrutin. Il explique aux élus les démarches qui seront organisées pour procéder à sa désignation officielle.

-BOIS OFFERT TERRAIN COMMUNAL CHEZ FAURAZ : Sur proposition du CCAS, 8 foyers ont accepté que la commune leur apporte du bois coupé en bûches, après le défrichage de ce terrain. Plusieurs foyers

ont tenu à en remercier la municipalité.

-CONTAINERS ENTERRES CHEZ FAURAZ: le Maire indique qu'il sera en réunion le lendemain pour rencontrer les responsables de la CCPC en charge de la question du tri des déchets. La mise en place sera à la charge de la commune, l'intercommunalité fournira de son côté les containers (Molok) avec entourage béton.

-DEMANDE D'ACHAT D'UN CHEMIN COMMUNAL: Le Maire lit aux élus la demande écrite de M et MME VIRET. Il s'agit pour eux d'acquérir un chemin communal mitoyen de leur terrain et qui n'est plus utilisé pour la desserte d'autres terrains. Les élus vérifient qu'il n'y a pas de risque de bloquer un accès en cas d'accord. Le Maire rappelle que 2 autres cas similaires sont en cours, l'un à Clarnant, l'autre à la Grange. Une enquête publique sera organisée avant acceptation de ces demandes. Au regard des situations, les élus se prononcent favorablement.

-PEINTURE SALLE COMMUNALE: Les travaux seront réalisés première quinzaine de juin. Les couleurs taupe et abricot sont choisies par l'équipe municipale.

-SITE INTERNET MAIRIE: Jean-Michel JACQUES fait un point sur la situation du site, bloqué depuis un certain temps. L'hébergeur et le créateur du site sont en contact avec lui pour trouver une solution. Il présente une offre de M Grégory COLETTA qui aide nos élus dans le fonctionnement du site. Il est proposé de récupérer les données, d'apporter un support technique, une maintenance d'une année et une formation. Le montant total de 2940€ est accepté par les élus.

-TAP: Marie Laure DESBIOLLES explique que l'encadrement des enfants est fixé à un adulte pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 adulte pour 18 enfants de plus de 6 ans. Ces règles s'appliquent pour les projets d'animation montés en partenariat avec la CAF. Pour nos 2 communes, qui prévoient cette première année uniquement de la garderie, sans projet auprès de la CAF, les élus sont seuls décisionnaires du nombre d'encadrants. Sur le Sappey, une personne est intéressée pour accompagner Adeline sur les heures de TAP, après 15h15. Pour les grandes sections, malgré des effectifs en hausse, la création d'un poste d'enseignant supplémentaire ne sera probablement pas acceptée avant la prochaine rentrée.

- VEHICULE EMPLOYE: Pierre Gal indique qu'un véhicule est commandé pour l'employé Mickaël. Il s'agit d'un Kango de 90000km, qui sera équipé de barres de toit et d'un crochet d'attelage. Des écussons aux couleurs de nos 2 communes permettront bientôt de distinguer les véhicules communaux.